

Communication de M. le Maire sur la situation de l'Entreprise FRALSEN

M. LE MAIRE : Je voudrais faire une courte déclaration concernant FRALSEN. Vous savez qu'un plan de suppression d'emplois très important, on peut même employer le terme de dramatique, est prévu chez FRALSEN puisqu'on nous a annoncé la suppression de pas moins de 141 emplois sur trois ans, il a été rendu officiel mardi dernier. C'est une mauvaise nouvelle pour l'industrie horlogère bien sûr mais aussi surtout pour l'emploi et je voudrais ce soir en votre nom à tous je crois, Majorité et Opposition confondues, tout d'abord exprimer notre soutien aux salariés et à leurs familles. FRALSEN a subi déjà plusieurs plans de licenciements mais de moindre envergure mais là c'est un plan très important qui va être mis en application.

Ce que je voudrais dire, c'est que nous serons aux côtés des salariés de FRALSEN pour assurer la pérennité du site car nous avons le droit d'être très inquiets sur ce point, puisqu'il ne restera effectivement que 120 emplois.

J'ai rencontré la direction locale de FRALSEN puis le comité d'entreprise et l'intersyndicale CGT - CFDT de cette entreprise et là j'ai pu mesurer le désarroi du personnel. C'est terrible car cette société, que je connais bien pour y avoir travaillé dans les années 1965-1967, époque où il y avait plus de 2 000 personnes chez FRALSEN, ne compte aujourd'hui plus que 240 personnes et il n'en restera qu'une centaine dans trois ans.

C'est un sujet qui dépasse largement le cadre du Conseil Municipal de Besançon puisqu'on est face à une nouvelle délocalisation d'activité économique. C'est pour cela que j'ai voulu, avec le Président du Conseil Régional, Raymond FORNI et avec le Président du Conseil Général, Claude JEANNEROT, lancer un appel, ni polémique ni politique, à nos gouvernants que ce soit au niveau national ou au niveau européen. Je crois en effet qu'au moment où on vient d'élire un nouveau parlement européen, il est important de doter l'Europe de moyens vraiment nouveaux et efficaces pour protéger nos industries et donc nos salariés ou vice-versa.

Maintenant nous avons plus que jamais besoin, alors que l'on dit que la croissance va être plus importante l'année prochaine, presque un point de plus, ce dont je me félicite, d'une grande politique industrielle parce qu'il faut être clair, la concurrence, le libéralisme ça ne peut pas continuer ainsi, ça ne peut pas dicter l'action publique face aux difficultés économiques et sociales. Il faut donc que nous réagissions ; bien sûr vous allez me dire il y a 800 emplois menacés chez ALSTOM, il y en a bien d'autres dans toute la France, ce n'est pas un fait uniquement et malheureusement franc-comtois. Cependant après SM2E, 100 emplois supprimés, FCI 110 emplois supprimés, chez FRALSEN 141 emplois, cela fait 361 emplois qui vont être supprimés sur Besançon.

Ce que je souhaite très clairement, c'est connaître les moyens que l'État va pouvoir mobiliser aux côtés des collectivités territoriales et c'est pour cela que j'ai sollicité à ce sujet une entrevue rapide avec le Préfet et que je vais, avec Raymond FORNI et Claude JEANNEROT, demander également une audience au Ministre de l'Industrie afin qu'il nous accompagne dans ces difficultés et aussi dans le développement de TEMIS.

J'ai également souhaité qu'on étudie toutes les solutions possibles, entre autres celles qui émanent un peu du comité d'entreprise parce qu'on a ici sur Besançon un véritable savoir-faire, avec ses lignes de décolletage, de l'injection sous pression, au centième de millimètre, des choses très très pointues, très précises. Je crois qu'on ne peut pas accepter comme cela que ces décolleteuses, ces presses à injecter partent ainsi en Chine pour l'instant, parce que je rappelle que FRALSEN s'était déjà délocalisé aux Philippines et comme les Philippines ce n'est plus suffisant, on part aujourd'hui en Chine, demain où ira-t-on ? En Ouzbékistan, au Turkistan ? Il y a un moment où il va falloir que tout cela s'arrête.

Je pense qu'il faut étudier toutes les solutions possibles pour permettre de maintenir des emplois qualifiés sur Besançon pour garder le savoir-faire que nous avons ici. C'est pour cela que j'ai proposé qu'on organise rapidement, je crois que ça va se faire la semaine prochaine, une réunion avec Marie-Guite DUFAY qui est la Vice-Présidente chargée de l'économie à la Région et avec Vincent FUSTER qui est le Vice-Président chargé du développement économique au Département, avec Danièle TETU qui est aussi la Présidente de l'ADED, avec moi-même pour la Ville et la CAGB et bien sûr nos services, et je contacterai aussi certainement le groupement des industries mécaniques et métallurgiques, qui s'appelle l'UIMM maintenant, pour essayer de trouver des solutions.

Je ne peux pas faire de grandes déclarations fracassantes parce que je sais que les choses sont compliquées. Mais on ne peut pas rester inactif d'autant plus que nous avons engagé, vous le savez bien puisque vous êtes aussi des Conseillers Communautaires, une action, des études pour veiller à la reconversion du site de FRALSEN qui compte quand même 30 ou 40 000 m² d'usine qui sont facilement aménageables puisque déjà aménagés, en plein dans une zone industrielle et que là aussi on continue à travailler. Comme il serait illusoire d'agir seul, j'agirai avec les services de la Ville, de l'Agglomération et avec le Président de la Commission Économie à l'Agglomération. Vous savez que Vincent FUSTER et Michel LOYAT ont démissionné de leurs postes de Vice-Président de l'Agglomération pour éviter le cumul. Il y aura donc des nouveaux Vice-Présidents à l'Agglomération mais ça nous en reparlerons, ce n'est pas le lieu ici ce soir. Voilà ce que je voulais vous dire par rapport à FRALSEN. Il faut que nous réagissions tous ensemble, avec la Région bien sûr qui est le chef de file dans le domaine économique mais aussi avec le Département et l'Agglomération qui ont des moyens d'intervention pour imaginer toutes les solutions que nous pourrions mettre en œuvre, je redis que ce n'est pas facile.

Normalement, comme il s'agit d'une communication, on n'intervient pas Monsieur ROSSELOT, mais je vous passe la parole sans problème puisque j'imagine que ce que vous allez dire n'est pas du tout polémique.

M. Jean ROSSELOT : C'est simplement pour dire que nous sommes bien tous conscients du mal, nous souscrivons à l'inquiétude, nous partageons cette détresse, le mot n'est pas trop fort mais pour que les choses soient bien claires, il faut lever une équivoque Monsieur le Maire. Vous dites : on ne peut pas continuer comme cela avec cette concurrence et ce libéralisme. Le problème, je ne critique pas, mais je dis simplement que tous ceux qui sont pour la construction européenne et pour l'organisation mondiale du commerce dont vous êtes parce que depuis 20 ans tous les partis, en particulier le parti socialiste, qui ont gouverné notre pays, ont souscrit aux objectifs de l'Union Européenne qui sont la concurrence justement et le libéralisme. Donc tous ceux qui soutiennent l'OMC et la construction européenne sont pour la concurrence et le libéralisme qui sont prétendus être des facteurs qui développent l'économie mondiale et qui font que les pays sous-développés deviennent des pays émergents qui vivront un jour comme nous. Le problème, c'est que cette Chine dont on lit partout qu'elle est devenue l'atelier du monde, ne vient pas demander l'autorisation ni à la CGT ni au Gouvernement Français de produire mieux que nous, de vendre à prix bien meilleur marché sur un commerce qui est désormais parce que ça résulte des accords passés entre M. LAMY et eux...

M. LE MAIRE : Je vous ai donné la parole, mais...

M. Jean ROSSELOT : On n'est pas là en effet pour polémique sur un sujet de détresse mais ce que je veux dire c'est qu'on est tous «victimes» parce qu'on est tous européens et on est tous pour l'ouverture du commerce mondial. Simplement... laissez-moi finir.

M. LE MAIRE : Je vais vous laisser finir mais on n'est pas en train de lancer un débat sur la mondialisation. Je vais regretter de vous avoir donné la parole avec la générosité qui m'est coutumière pour que vous puissiez parler de FRALSEN, si on fait un débat sur le libéralisme. Donc vous terminez sinon on va avoir des prises de paroles multiples.

M. Jean ROSSELOT : S'il vous plaît, laissez-moi finir avec la générosité qui vous est coutumière...

M. LE MAIRE : Générosité ne veut pas dire naïveté !

M. Jean ROSSELOT : Simplement je vous ai demandé la parole pour qu'on ne croie pas qu'il y a ceux qui sont pour le maintien de l'emploi chez FRALSEN et qui sont contre le libéralisme et la concurrence et ceux qui apparaîtraient pour le libéralisme et la concurrence et qui seraient...

M. LE MAIRE : Je n'ai pas dit cela. Vous vous défendez avant même que je vous attaque.

M. Jean ROSSELOT : Vous ne l'avez pas dit mais il me semblait utile d'intervenir pour préciser que nous avons tous, signataires de Maastricht, été pour la concurrence et le libéralisme. Alors qui y a-t-il comme réponse à cela parce que c'est une question qui se pose à tous les partis de gouvernement ? Eh bien c'est l'amélioration de la productivité de l'entreprise, l'amélioration de la recherche et l'innovation de l'entreprise.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas cela.

M. Jean ROSSELOT : J'ai terminé. Je souhaite que les exécutifs des collectivités territoriales que vous avez cités avec l'État puissent y concourir.

M. LE MAIRE : Je ne redonnerai la parole à personne d'autre par rapport à cela. Je précise simplement que les vrais problèmes ne sont pas là. Ce n'est pas l'Europe et on n'est pas plus productif en Chine. En Chine on est payé pour une journée de travail avec un bol de riz, ici heureusement ce n'est pas le cas et les travailleurs ont des droits.

M. Jean ROSSELOT : Oui, mais enfin c'est l'OMC.

M. LE MAIRE : Vous n'avez plus la parole. J'espère que très rapidement il y aura une prise de conscience des travailleurs dans le monde entier pour qu'ils arrêtent d'être exploités et qu'on puisse jouer à armes égales parce que les travailleurs français ne sont pas moins productifs, moins innovants que les Chinois. Simplement d'un côté c'est le régime de la trique, du bâton, du bol de riz et de l'eau, ici ce n'est pas le même régime. J'arrête car ce n'est pas l'objectif de ce débat ce soir qui est de dire comment nous allons réagir par rapport à ce grave problème qui touche des personnes qui sont toutes attachées à leur emploi, il y en a certaines que j'ai connues quand je travaillais là-bas il y a 30 ans et qui y sont toujours.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 15 juillet 2004.